



Mercredi 12 décembre 2018 à 21h00

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 7 – 2018

° ° 0 ° °

Affiché le 14 Décembre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 6

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, CUJIVES, ESTRADE, FONTA, LABEUR, MARETTE, PUJOL et ROUQUET

Mmes BARRAL, BERBON, CHAMPEAUX, DESAINT, EYCHENNE, GUILLEMAT, LIPPENS, RAYNIER, TEYSSIER et ZANIN.

Ont donné pouvoirs :

M. BLANC-GALERA à Mme LIPPENS
Mme KEROUEDAN à M. MARETTE
M. MULLER à M. COTTAVE-CLAUDET
Mme PONS à Mme RAYNIER
M. ZAMBONI à M. PUJOL
M. LECERF à M. ROUQUET

Absents excusés : Mme MAHEU et M. PORTES

Secrétaire de séance : Mme Aurélie GUILLEMAT



Les délibérations ci-après ont toutes été adoptées.

Délibérations prises lors de la séance	Objet	Rapporteur
2018 7 1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 novembre 2018	Louis MARETTE
2018 7 2	SALLES FÉBUS ET SÉMINAIRE : accessibilité des bâtiments et des sanitaires Mise en conformité de la cuisine - Demande de subvention FDAL 2019 : 2 ^{ème} tranche	Louis MARETTE
2018 7 3	CONSTRUCTION DE 2 GARAGES/ATELIERS POUR VÉHICULES MUNICIPAUX - Demandes de subventions - Exercice 2019	Louis MARETTE
2018 7 4	CRÉATION D'UNE SALLE DE RÉUNION ET DE RÉCEPTION AU COMPLEXE SPORTIF DU COULOUMIER Demandes de subventions - Exercice 2019	Louis MARETTE
2018 7 5	VOLET FINANCIER : Décision modificative N°8 : Ajustements de crédits	Jacques PUJOL
2018 7 6	VOLET FINANCIER : Décision modificative N°9 : Reversement de droits de places et de subvention	Jacques PUJOL
2018 7 7	VOLET FINANCIER : Avance sur subvention 2019 au profit de l'association «Pays de Cocagne»	Jacques PUJOL
2018 7 8	VOLET FINANCIER : Décisions modificatives – Virements de crédits : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2019	Jacques PUJOL
2018 7 9	VOLET URBANISME : Rétrocession gratuite d'une parcelle à la commune - Chemin rural des Vignes	Louis MARETTE
2018 7 10	VOLET RESSOURCES HUMAINES : Accroissement temporaire et saisonnier d'activité – Exercice 2019	Corinne SGOBBO
2018 7 11	DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : Compte rendu des décisions prises	Louis MARETTE

Louis MARETTE, Maire et président de cette séance procède à l'appel des membres du conseil municipal. Le quorum étant atteint, il propose de désigner Mme Aurélie GUILLEMAT, Conseillère Municipale, comme secrétaire et donne lecture de l'ordre du jour.

N°2018 7 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2018

En vertu de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune, chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès verbal de la séance du 28 novembre 2018 a été adopté à l'unanimité.

N°2018 7 2 : SALLES FÉBUS ET SÉMINAIRE : accessibilité des bâtiments et des sanitaires-Mise en conformité de la cuisine - Demande de subvention FDAL 2019 : 2^{ème} tranche

Après avoir effectué un point de l'avancée des travaux, le conseil municipal **à l'unanimité**, a autorisé le dépôt d'une 2^{ème} tranche de subvention de 16 000 € au titre du FDAL 2019 ; Si cette dernière aide financière nous est allouée, ce projet aura recueilli 63% d'aides publiques, laissant à la charge de la commune 37%.

N°2018 7 3 : CONSTRUCTION DE 2 GARAGES/ATELIERS POUR VÉHICULES MUNICIPAUX - Demandes de subventions - Exercice 2019

La commune étant propriétaire d'un lot de la ZI de Garaoutou, l'assemblée a accueilli favorablement le projet de construction de 2 garages/ ateliers, de hauteur différente, afin d'y entreposer les véhicules et matériels de nos services techniques ; tous deux orientés plein sud, ils pourraient accueillir en toiture des panneaux photovoltaïques.

Respectivement de 483 m² et 308 m² ce projet, honoraires et études compris, s'élèverait à 847 252 € HT.

Les membres, **à l'unanimité**, ont accepté de solliciter l'aide financière de l'Etat, du département de l'Ariège et du SDE09 pour un montant total prévisionnel de 54%.

N°2018 7 4 : CRÉATION D'UNE SALLE DE RÉUNION ET DE RÉCEPTION AU COMPLEXE SPORTIF DU COULOUMIER Demandes de subventions - Exercice 2019

A la demande des nombreux utilisateurs du site, et sur proposition du maire, l'assemblée, **à l'unanimité**, a autorisé le dépôt de demandes de subventions pour la construction d'une salle de réunion et de réception annexe au complexe du Couloumier; d'une superficie de 123.20 m², elle comprendrait une salle de réunion réception de 92 m² et 30 m² d'espace de services ; cet espace contribuerait ainsi au développement des 4 principales associations utilisatrices du site. D'un montant global de travaux estimés à 170 968€ HT, un plan de financement prévisionnel à 62% d'aides publiques a été retenu.

N°2018 7 5 : VOLET FINANCIER : Décision modificative N°8 : Ajustements de crédits

Sur proposition de Jacques Pujol, 1^{er} adjoint en charge des finances publiques, l'assemblée **à l'unanimité** a approuvé des ajustements de crédits en fin d'exercice pour un montant équilibré de 1 261€ en section de fonctionnement et de 1 657 261 € en section d'investissement ; la section d'investissement vise l'ouverture des crédits, objets des demandes de subventions évoquées précédemment.

N°2018 7 6 : : VOLET FINANCIER : Décision modificative N°9 : Reversement de droits de places et de subvention

A l'unanimité, l'assemblée a autorisé le reversement au Comité des foires et marchés :

- 112 € vide grenier du 4 novembre 2018
- 2 400€ de subvention du CD09 pour l'organisation de la foire du gras de 2017.

N°2018 7 7 : : VOLET FINANCIER : Avance sur subvention 2019 au profit de l'association «Pays de Cocagne»

Après que sa présidente, Madame Desaint ait quitté la salle, ne prenant pas part ainsi au vote, **à l'unanimité**, l'assemblée a autorisé le versement en 2019 d'une avance de subvention de 1 000 € à l'association Pays de cocagne, afin de permettre à celle-ci l'organisation et le financement avant le vote du budget primitif d'une représentation théâtrale.

N°2018 7 8 : VOLET FINANCIER : Décisions modificatives – Virements de crédits : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Afin de permettre d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019, l'assemblée **à l'unanimité**, sur proposition de Jacques PUJOL, a procédé, conformément à la loi, à l'ouverture de crédits suivants, dans le respect du quart des crédits ouverts au budget 2018 :

Opérations	Dépenses
Base de loisirs	
Opération 00-52	5 000
Complexe sportif	
Opération 06-64	55 000
Salles Fébus et Séminaire	
Opération 09-71	10 000
Hôtel de Ville	
Opération 09-74	26 800
AMENAGEMENTS BERGES DE L'HERS RD FBG ST LOUIS	
Opération 09-75	100 000
NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX	
Opération 09-76	120 000
Aménagement bâtiment	
Opération 96-22	25 000
Eclairage Public	
Opération 96-26	5 000
Travaux de Voirie	
Opération 97-37	5 000
Mobilier Matériels divers	
Opération 97-96	10 000

N°2018 7 9 : VOLET URBANISME :

Rétrocession gratuite d'une parcelle à la commune-Chemin rural des Vignes

Un permis de construire délivré en 2006 prévoyait la rétrocession gratuite à la commune d'une parcelle de terre de 105m² pour élargissement de la voie desservant le lotissement voisin.

Le conseil municipal, convenant de la nécessité de régulariser cette situation, s'est prononcé favorablement et **à l'unanimité** sur cette rétrocession gratuite, seuls les frais notariés étant supportés par la ville.

N°2018 7 10 : VOLET RESSOURCES HUMAINES :

Accroissement temporaire et saisonnier d'activité – Exercice 2019

Il a été autorisé, **à l'unanimité**, et comme l'année dernière, dans la limite des crédits disponibles le recours aux recrutements d'agents non titulaires pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services administratif, technique, d'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics, de restauration scolaire et d'animation sur l'exercice 2019.

N°2018 7 11 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

compte rendu des décisions prises

Présentées par Monsieur le Maire, elles ont concerné :

- L'attribution des marchés relatifs à :
 - la mission de coordination SPS pour les travaux de mise en conformité thermique et à l'accessibilité des salles municipales Séminaire et Fébus et à la mise aux normes des sanitaires et de la cuisine
 - la mission d'expertise préalable à la conception des aménagements des berges de l'hers, Fg Saint Louis
- La souscription des contrats de maintenance pour les défibrillateurs
- la location d'un appartement
- l'encaissement d'une indemnité de sinistre survenu sur les bâtiments publics lors des évènements climatiques du 16 juillet 2018.

AUTRES INFORMATIONS

Le Maire a fait le point de l'avancement des travaux en cours :

- Salles Fébus et Séminaire : 1^{ère} tranche visant à l'aménagement d'un nouveau local pour le club de pétanque et la mise aux normes des sanitaires de la salle Fébus : travaux terminés ;
- Confortement de la berge de l'Hers rive droite au droit de l'Auberge de l'Hers : travaux terminés ;
- Clôtures et parking du skate Park ainsi que mise en place de l'éclairage du terrain multisports : travaux terminés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.

~~~~~





## INFORMATION MUNICIPALE



Suite aux multiples réclamations formulées par les administrés de la commune quant à l'abandon des excréments canins sur la voie publique, les promenades et les jardins, un arrêté municipal vient d'être publié et sera appliqué à compter du 20 décembre prochain.

Les infractions constatées seront systématiquement verbalisées, comme pour les stationnements, par voie électronique.

Le Maire,

Louis MARETTE



La Police Municipale,

Richard VERCELLONE



R.V